



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3993

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association "Football Club de Gerland" pour sa participation au tournoi international de Barcelone, du 25 au 28 mai 2018

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3993 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION "FOOTBALL CLUB DE GERLAND" POUR SA PARTICIPATION AU TOURNOI INTERNATIONAL DE BARCELONE, DU 25 AU 28 MAI 2018 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Football Club de Gerland » compte 566 licenciés, dont près de 400 jeunes de moins de 18 ans (effectifs de la saison 2017-2018). Son siège social est situé 70 rue Félix Brun, dans le 7^e arrondissement.

L'association « Football Club de Gerland » participera, du 25 au 28 mai 2018, au tournoi international de football de Barcelone en Espagne, qui réunira soixante-quatre équipes.

Le club fera voyager quarante-deux joueurs âgés de 9 et 10 ans, accompagnés de huit éducateurs et dirigeants. Au-delà de l'aspect sportif, l'objectif du séjour est de faire vivre aux jeunes licenciés une expérience de vie et d'échange avec d'autres équipes de jeunes venant d'horizons différents. Une visite du stade du F.C. Barcelone, le Camp Nou, est également prévue.

Le budget prévisionnel pour le déplacement et la participation au tournoi s'élève à 15 700 euros, essentiellement pour la prise en charge du transport, ainsi que de l'hébergement et de la restauration.

L'association «Football Club de Gerland» a donc sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale.

L'association a reçu une subvention de fonctionnement de 10 000 € pour la saison sportive 2017-2018, par délibération n° 2018/3630 du 29 janvier 2018.

Compte-tenu de l'intérêt que présente cet évènement, sur le plan sportif et pour le rayonnement de la Ville de Lyon, je propose qu'une subvention de 2 000 € soit allouée à l'association «Football Club de Gerland» pour sa participation à ce tournoi.

Vu la délibération n°2018/3630 du 29 janvier 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1- Une subvention de 2 000 € est allouée à l'association «Football Club de Gerland» pour sa participation au tournoi international de Barcelone (Espagne), du 25 au 28 mai 2018.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT